



Publication de conventions relatives à la mise en œuvre d'actions auprès des bénéficiaires du Fonds départemental d'Aide aux jeunes en difficulté (FAJ) par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir (28)

 Publié le 13 juin 2025

 De Uriopss Centre

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

Article



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Le 6 juin 2025, la Commission permanente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir (28) a approuvé 7 actions proposées par Reconstruire ensemble, le CICAT, la MILOS et la MLAC, pour un montant global de 27 850 €, et validé les conventions afférentes, relatives à la mise en œuvre d'actions au profit des bénéficiaires du Fonds départemental d'Aide aux jeunes en difficulté (FAJ).

La délibération et ses annexes sont jointes à la présente publication pour les adhérents.

Article du 13/06/2025

Auteur du document : URIOPSS Centre

Portée géographique : (28) Eure-et-Loir

Numéro de fiche

113.46 Ko